



Déclaration de la Conférence des évêques catholiques du Canada
sur le coronavirus (COVID-19)

Un moment unique et spécial pour la prière, l'espérance et les soins

Avec tous les Canadiens et les Canadiennes, les évêques catholiques du Canada suivent avec une profonde préoccupation les développements actuels au Canada et dans le monde concernant la propagation mondiale rapide du coronavirus (COVID-19) qui peut dans certains cas être la cause de maladies graves, voire de décès.

La pandémie se propage maintenant également à travers le Canada. Ce nouveau virus est bien sûr une source d'anxiété et de peur pour plusieurs. Des renseignements pratiques sur la façon de contrer le virus et d'atténuer sa propagation sont disponibles auprès des responsables locaux de la santé publique, de même que des gouvernements fédéral et provinciaux, et doivent être suivis. Les fidèles catholiques sont invités à consulter le site web de leur éparchie ou diocèse local pour connaître les mesures préventives à suivre dans le cadre de la pastorale et des liturgies. Le souci de chaque personne et du bien commun doit toujours primer.

En tant que catholiques, nous voyons dans chaque maladie un rappel de notre propre mortalité, ainsi qu'un appel à participer au ministère de guérison du Christ. Devant la souffrance et la maladie, les chrétiennes et chrétiens doivent être des témoins crédibles de l'amour, de la providence et de la puissance durables du Seigneur parmi nous. Sa miséricorde et ses soins sont toujours présents et disponibles.

Nous célébrerons bientôt Pâques – le triomphe du Christ sur la mort en tant que Seigneur de la vie et source d'espérance éternelle. La propagation du virus COVID-19 est un moment pour les catholiques d'offrir des prières spéciales d'intercession pour la guérison des personnes infectées, pour la protection des personnes âgées et infirmes qui sont les plus à risque, pour la prévention de la propagation de la maladie, et pour le courage et la force des prestataires de soins qui s'occupent des malades, de leurs familles et de ceux et celles qui en ont le plus besoin.

Conformément à l'enseignement de Notre-Seigneur et dans le cadre de la tradition sacrée du Carême, il est approprié, lorsque cela est possible, de renforcer notre prière par le jeûne, par d'autres expressions de charité chrétienne ou d'œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle.

Nous confions notre pays et en particulier les personnes affectées, de même que leurs proches et leurs aidants ou aidantes, à l'intercession puissante et maternelle de la Vierge Marie, Mère du Christ et la nôtre.

13 mars 2020